



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Convention citoyenne pour le climat

Question au Gouvernement n° 3141

Texte de la question

CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT

M. le président. La parole est à Mme Delphine Batho.

Mme Delphine Batho. La France n'a plus le temps de tergiverser. Contrairement à ce qu'a affirmé le Premier ministre tout à l'heure, la vocation de la convention citoyenne pour le climat n'est pas de susciter des débats, mais de faire en sorte que des décisions soient prises. Hier, il faisait trente-huit degrés en Sibérie ; l'année dernière, il a fait quarante-six degrés dans l'Hérault ; on nous annonce de nouvelles canicules : la vérité, chers collègues, ce que dit la science, c'est que le changement climatique est désormais une question de sécurité nationale et que nous ne sommes pas à l'abri de phénomènes d'emballement. Alors oui, merci aux 150 citoyennes et citoyens, pour leurs propositions, qui montrent que répondre à cet impératif de sécurité nécessite de changer nos modes de vie. Le Gouvernement et le Parlement sont maintenant face à leurs responsabilités. Le groupe Écologie démocratie solidarité formule une proposition très simple : il s'agit d'inscrire à l'ordre du jour du mois de juillet un projet donnant force de loi aux 149 propositions de la convention. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EDS.)*

M. Vincent Descoeur. Ah ben bravo !

Mme Delphine Batho. Nous y sommes prêts, et nous sommes prêts à y travailler tout l'été. Seules comptent l'urgence des résultats et l'urgence d'agir. La grande différence entre la convention citoyenne pour le climat et tous les processus qui l'ont précédée est l'existence d'un mouvement social, culturel et politique pour l'écologie – un mouvement de la jeunesse, dont la mobilisation ne s'arrêtera pas. Le Gouvernement est placé devant un choix historique : soit relancer, investir, réparer à coup de milliards un modèle destructeur et consumériste, soit inventer un modèle français résilient, respectueux de l'humain, qui relocalise notre économie. C'est l'un ou l'autre. Quel choix fera le Gouvernement ? Est-ce qu'il choisira l'écologie, ou est-ce qu'il choisira de faire barrage à la convention citoyenne pour le climat, comme il fait barrage... *(Applaudissements sur les bancs du groupe EDS.)*

M. le président. Merci, madame Batho : votre temps de parole est écoulé.

La parole est à Mme la ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Élisabeth Borne, ministre de la transition écologique et solidaire. Je vous remercie de saluer le travail des 150 femmes et hommes qui ont œuvré d'arrache-pied pendant neuf mois afin d'élaborer une proposition globale pour accélérer la transition écologique et solidaire ; indirectement, je vous remercie de saluer l'initiative prise par le Président de la République à la fin du grand débat national pour répondre à une attente forte qui s'y était exprimée : plus de démocratie et plus d'écologie.

J'ai noté, je le répète, que les citoyens ont pu s'appuyer – ils me l'ont dit et j'imagine qu'ils vous l'ont dit aussi – sur les textes de loi adoptés depuis le début du quinquennat. Je pense à la loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures, à la loi d'orientation des mobilités, à la loi relative à l'énergie et au climat et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*) : nous pouvons être fiers – la majorité peut être fière – d'avoir défendu ces textes.

Que nous disent les citoyens ? Que les échanges qu'ils ont eus avec les experts, les scientifiques, leur ont fait prendre conscience de la nécessité d'aller plus vite ou plus loin. Tel est bien le sens des propositions qu'ils nous ont remises. Certaines, vous le savez, sont abouties. Elles pourront donc être transmises sans filtre, ce à quoi le Président de la République s'était engagé, pour que le débat et l'élaboration des textes se poursuivent dans cette assemblée. D'autres, environ les deux tiers, méritent encore un travail, mais vous pouvez évidemment compter sur le Gouvernement pour le poursuivre et aller au bout de cette démarche, ce que les citoyens attendent. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Écologie Démocratie Solidarité

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3141

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juin 2020](#)